

NOTES AUX PARENTS

Communication avec le personnel de l'école

La collaboration parents/enseignants est essentielle à la réussite scolaire de votre enfant. Je vous invite à communiquer avec les enseignants et les intervenants dans un premier temps et par la suite, vous pouvez communiquer avec la direction de l'école. Notez qu'en tout temps, toute communication se doit d'être conforme à la politique sur le civisme, l'éthique et le cybercivisme de notre Centre de Services scolaire.

1. Dans un premier temps, écrire une note à l'enseignant(e) qui vous répondra par écrit ou par téléphone.
2. Si la situation ne s'améliore pas, téléphoner à l'école pour demander que l'enseignant(e) vous rappelle. Cela devrait vous permettre de mieux comprendre la situation.
3. Si cela n'est pas suffisant, demander un rendez-vous avec l'enseignant(e).
4. Après ces tentatives, si vous n'êtes pas satisfait (e), téléphoner ou demander un rendez-vous avec la direction.

L'emploi du temps des enseignantes et enseignants est planifié à la minute près. Il est difficile d'improviser une rencontre. Cependant, les enseignants(tes) sont prêts(tes) à vous recevoir sur rendez-vous, c'est la même chose pour les différents intervenants de l'école et pour la direction d'école.

Absence et départ hâtif :

Toujours justifier une absence, un retard ou un départ hâtif par téléphone au secrétariat ou par courriel : lclosse@csgm.qc.ca. Il est important d'informer l'enseignant de votre enfant par un message à l'agenda ou par courriel. De préférence, prendre les rendez-vous avec votre enfant en dehors des heures de classe. La ponctualité à l'école est importante.

Sécurité

École

Afin d'assurer la sécurité des élèves et du personnel à l'école, tout visiteur ou parent doit se présenter au secrétariat en empruntant l'entrée principale de l'école, même si un rendez-vous a été convenu.

Cour d'école

Votre enfant ne doit se présenter dans la cour qu'à partir de **8 h 05** le matin et de **13 h 00** le midi. Une fois entré dans la cour, votre enfant n'a plus le droit de la quitter.

Au début et à la fin des classes, nous demandons à tous les parents d'attendre leur enfant à l'extérieur de l'école et de quitter la cour d'école.

Info-Tempête :

Dans le cas où une tempête est annoncée pour le lendemain, le Centre de services scolaire de Montréal surveille les conditions météo et routières dès la soirée de la veille. Le CSSDM peut choisir ou non d'émettre à ce moment un avis de veille sur ses différents sites Web et plateformes de médias sociaux. L'avis de veille n'est pas automatiquement synonyme de fermeture de nos établissements pour le lendemain.

Par la suite, la décision de fermer ou non les écoles se prend généralement très tôt le matin, le jour même, en fonction des conditions météorologiques et de l'état des routes. Ces renseignements guident la prise de